

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

N : 15/2014

Objet : Désignation du correspondant défense

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Date de la convocation : 24 mars 2014 transmise le : 24 mars 2014
Membres élus : 15 Présents : 15 Exprimés : 15
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Membres présents : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Christine ESPAGNET, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL, conseillers municipaux.

Membre absent excusé :

Membre absent non excusé :

Secrétaire de séance : Marianne LAGÜE

* * *

Créé en 2001 par le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, le correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et à promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

La circulaire du 21 octobre 2001 du secrétaire d'Etat à la défense demande aux préfets de prendre les mesures nécessaires pour inciter à la désignation des correspondants défense. Le correspondant défense doit être obligatoirement désigné parmi les membres du conseil municipal. Il peut se faire assister dans sa mission par un administré dont les connaissances ou l'expérience en matière de défense lui seront utiles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Désigne M. Christian MAUBARET correspondant défense de la commune de GRIGNOLS
- transmet cette délibération au Préfet de la Gironde.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le 31 mars 2014.

LE MAIRE
Jean Pierre BAILLÉ.